



SYGMA FORMATION

SSIAP 1 AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir une technique spécialisée en matière de prévention, de détection, et de lutte contre l'incendie et d'entretien des moyens de secours.

Se préparer à l'examen en vue d'obtenir le diplôme d'agent de sécurité incendie SSIAP1.

PRE-REQUIS

Etre titulaire du PSC1 datant de moins de 24 mois, ou PSE1 ou SST valides

Satisfaire à une évaluation réalisée par l'organisme de formation

Justifier d'une aptitude médicale conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 02/05/05 modifié

PROGRAMME/CONTENUS

Conformément à l'annexe II de l'arrêté du 02 Mai 2005 modifié

PUBLIC CONCERNÉ

Les personnes souhaitant acquérir la qualification leur permettant d'exercer la fonction d'agent de service de sécurité incendie des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Durée Totale de la formation

74,5 heures sur 10 jours

Rythme hebdomadaire :

j1 à j9 7h30/jour (37,5h/semaine)

j10 7h

Horaires :

j1 à j9 : 8h30-12h30 et 13h15-16h45

j10 : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Dates et Lieu

Définis dans notre proposition
ou

Consulter notre site internet

EFFECTIF PAR SESSION

04 Stagiaires mini

12 Stagiaires maxi

LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

SECURITE INCENDIE

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH

INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir,
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

ROLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE

- Connaître les limites de son action,
- Effectuer l'extinction des feux naissants

CONCRETISATION DES ACQUIS

- Visites applicatives,
- Mises en situation d'intervention

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance de partie théorique et pratique
- Participatives et actives

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Support pédagogique « papier »
- PPT diffusion sur écran numérique interactif
- Plateau technique équipé (matériels incendie)
- Bac à feu écologique à gaz
- Extincteurs eau et CO2
- PCS équipé et opérationnel
- Parcours de ronde équipé
- Système de vote QUIZZBOX





SYGMA FORMATION

METHODE DE VALIDATION

La présence à l'ensemble des séquences programmées à la formation est obligatoire.

Evaluation ponctuelle terminale, devant un jury, se composant de deux épreuves :

- Une épreuve écrite : QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme
- Une épreuve pratique : ronde avec anomalies et sinistre. Des questions du jury compléteront la ronde, à l'issue le candidat rédigera une main courante.

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'épreuve pratique.

Délivrance d'un diplôme SSIAP 1.

Un recyclage est obligatoire tous les 3 ans conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié afin de maintenir sa qualification et pouvoir exercer la fonction d'Agent de Sécurité Incendie.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Éric BODET

Formateur & Responsable Équipe Pédagogique

Domaines : SSIAP1, 2 et 3 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau),

EPI Manipulation Extincteur et Évacuation,

Toutes formations "incendie" types J et U sur demande (cahier des charges particuliers)

Habilitations Électriques

Titre Aptitude Professionnelle Agent de Sécurité Privée

Jérôme SOLE et Denis DULAS

Formateurs

Domaines : SSIAP 1 et 2 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau),

EPI Manipulation Extincteur et Évacuation,

Toutes formations "incendie" types J et U sur demande (cahier des charges particuliers)

Habilitations Électriques

Titre Aptitude Professionnelle Agent de Sécurité Privée, Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité,

Secours à Personne (SST)

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences règlementaires ET respectant nos cahiers des charges en matière de qualité.